

Il ressort de ce document, publié par le *Bulletin officiel*, que « la Providence a béni d'une façon toute spéciale, en 1906, les efforts » des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul. Ils ont eu la consolation de voir les fondations se multiplier dans les différents pays du monde et témoigner de la vitalité à laquelle la Société peut prétendre dans toutes les régions. « Le nombre des agrégations s'est élevé l'année dernière à 253 ; il ne faut pas remonter à moins de quarante ans en arrière pour trouver un chiffre supérieur à celui que nous pouvons inscrire en tête de ce rapport. De 1854 à 1859 la Société, jeune encore dans son développement parmi les contrées européennes, s'était enrichie chaque année de plus de 350 Conférences nouvelles ; mais depuis, la moyenne des agrégations n'a guère dépassé 200 et les exercices les plus favorisés ont été ceux de 1862 et de 1896, avec 220 et 221 Conférences agrégées ; de 1895 avec 227 et de 1901 avec 239. La France tient encore le quatrième rang dans la liste des pays où se sont formés, dans le cours de l'année dernière, de nouveaux groupements de la Société ». Le rapporteur est heureux de constater que 22 Conférences ont été créées en France, résultat obtenu « en dépit des charges toujours plus onéreuses qui pèsent sur le budget de la bienfaisance chrétienne, malgré les préoccupations qui trop souvent détournent les esprits des œuvres purement charitables. »

Les progrès de la Société se continuent, chaque année, au Brésil avec la même vigueur. En 1906, l'agrégation de 66 Conférences assure au Brésil la première place dans le tableau comparatif du développement de la Société dans les différents pays ; la fondation d'un Conseil central et de 15 Conseils particuliers montre avec quelle méthode se complète une organisation qui maintient sur ce territoire étendu l'unité d'esprit et de direction.

La Société a fondé, pour la première fois, des groupements au Transvaal et à Ceylan, et augmenté d'une quantité relativement importante ceux des Philippines, de l'Australie, de la Tasmanie, de la Nouvelle-Zélande.

Sous le rapport du mode d'action, la *visite à domicile* est la première œuvre à laquelle les membres de la Société consacrent leurs efforts. Dans tous les pays aussi, l'ingénieuse charité a su trouver et appliquer les remèdes appropriés aux